

www.e-rara.ch

Oryctographie de Bruxelles

Burtin, François-Xavier

Bruxelles, 1784

ETH-Bibliothek Zürich

Shelf Mark: Rar 1961

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-14792>

Chapitre XVIII. Des ichtyolites, ou poissons fossiles.

www.e-rara.ch

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

1°. Le poisson représenté pl. III, trouvé dans une carrière entre Alost et Afflighem, qui n'est pas un simple squelette, mais un poisson vraiment pétrifié, également distinct des deux côtés; de manière que si les ouvriers qui en ont fait la découverte eussent su le ménager, il eût été un morceau absolument unique, offrant un poisson bien entier, seul individu fossile de son espèce. Mais par une mal-adresse trop ordinaire à cette sorte de gens, ils ont séparé et égaré la queue et plusieurs parties de la tête et du corps, trop faiblement liées par une pierre très-tendre, qui, au moment de sa sortie de terre, étoit presque aussi peu cohérente que la marne. On retrouve dans ce poisson les vestiges bien distincts de plusieurs parties molles: on y voit les ouïes avec leurs opércules; les nageoires pectorales, dont la situation est moyenne; les os du crâne; les mâchoires avec quelques dents et les alvéoles des autres; les orbites; les clavicules; les omoplates; les vertèbres &c. La couleur brun-noirâtre de toutes ces parties les rend singulièrement saillantes sur la pierre blanchâtre, qui en remplit les interstices. La grandeur, la forme actuelle, et la situation des différentes parties, sont exactement conformes à la figure que j'en donne; qui va à 6 pouces $\frac{1}{2}$ sur 5; l'épaisseur va à 2 pouces: et lorsque par les contours, qui sont restés entiers, on calcule sa vraie forme, elle doit être presque ronde, en exceptant la queue.

Voilà les données, d'après lesquelles il a fallu trouver un analogue à cette pétrification. Tous ceux qui savent combien l'ichtyologie est éloignée de la perfection, combien sur-tout l'ostéologie des poissons a été négligée jusqu'ici, verront bien que je me trouve borné aux apparences et à la possibilité, sans pouvoir prétendre à la conviction. Voici donc les poissons, sur lesquels mes soupçons ont pu tomber, d'après la forme extérieure et la situation respective des parties. Le *Toering* de Valentyn (1); le *Caper* ou *Pesce Balestra* de Salviani (2), dont la forme en approche d'avantage que celle du *Caper* de Jonston (3) et d'Aldrovande (4), et que celle du *Capricus* de Rondelet (5) quoique tous aient voulu représenter un même poisson; le *Pira Utoewah* du Brésil dont parle De Laet (6): mais celui dont la forme paroît approcher le plus de notre poisson fossile, c'est le *Poisson Lune*; non pas celui de la méditerranée connu sous le nom de *Mole* ou de *Molebout*, qui n'a point de dents, et qui est incomparablement plus grand, mais le *Poisson Lune* ou la *Lune de mer*, que décrit le P. Labat (7), et qu'on trouve aussi dans l'histoire générale des voyages (8) sous le nom de *Lune d'Afrique*. Ce *Poisson Lune* des Iles n'a que deux nageoires, qui sont les pectorales, et deux empennures, l'une sur le dos l'autre sous le ventre; les empennures mêmes manquent dans la variété de ces poissons que Labat appelle *Assiette*, qui n'a que les deux nageoires, et qui par-là sembleroit plus approcher de notre poisson fossile, à moins que celui-ci n'ait été mutilé dans cette partie, comme il l'a été dans plusieurs autres.

(1) Valentyn *Omstandig verhael van Amboina &c.*
t. 3. N°. 207 et 208.

(2) Salviani *hist. aquat. animal.* p. 207.

(3) Jonstoni *de piscibus*, tab. 23 fig. 2.

(4) Aldrovandi *de piscibus*, p. 516.

(5) Rondeletii *de piscibus*, p. 150.

(6) De Laet *hist. du nouv. monde*, p. 518.

(7) Labat *voyage aux Isles de l'Amérique*. 4°. t. 1. p. 164.

(8) *Hist. gén. des voyages*, 1748. 4°. t. 5. p. 353.

On vient de voir les conjectures, peut-être mal fondées, que m'ont inspirées mes recherches sur cet objet : mais ce qu'elles m'ont appris avec certitude, c'est que cette pétrification, en supposant ses parties dans leur situation naturelle, ne ressemble à aucun des poissons connus de nos mers ni de nos rivières, et que, si le contour ne prouvoit pas que la forme a dû être presque ronde, on auroit peine à se persuader, qu'une si grande tête ait appartenu à un si petit poisson.

2°. Le squelette du poisson plat représenté planche IV. Il est encasté dans une pierre à chaux, sur laquelle il relève en bosse de la moitié de son épaisseur. Il a été trouvé dans une carrière de Woluwe St. Etienne, au milieu d'un moellon, dont la partie correspondante a été jetée par les ouvriers, qui dans ce temps-là méprisoient les pétrifications les plus intéressantes, et qui aujourd'hui demandent des prix ridicules pour les moindres objets.

Mes recherches pour trouver, parmi les poissons connus, l'analogue de ce squelette ont été tout-à-fait infructueuses : aussi ne hazarderai-je aucune conjecture à son sujet, et me contenterai de faire l'énumération des parties osseuses, que le côté visible du poisson présente. D'abord on y aperçoit les débris de presque tous les os de la tête, mais tellement mutilés et dans un tel désordre, que par-là même, l'espèce devient presque méconnoissable. Ce qu'il y a de plus distinct, ce sont les opercules des ouïes, la clavicule, et l'omoplate. Des parties appartenantes au tronc, on y retrouve toute la colonne vertébrale bien entière; toutes les apophyses épineuses inférieures; tous les os interépineux du même côté, attachés par paires aux extrémités des apophyses, de manière qu'ils semblent en être une continuation ou bifurcation; presque toutes les apophyses épineuses supérieures ou du dos; la nageoire pectorale; une partie de la nageoire du dos vers la queue, et une partie de ses os interépineux; enfin la queue bien entière. Comme je ne retrouve point les traces des yeux, qui sont accouplés dans ce genre de poissons, je ne puis déterminer, si notre squelette se présente du côté blanc, c'est-à-dire l'inférieur lorsque l'animalnage, ou du côté brun, c'est-à-dire le supérieur; car dans les poissons plats, les uns sont gauches et les autres sont droits. Il y en a peut-être assez là pour déterminer l'espèce à laquelle notre poisson a appartenu, lorsque l'anatomie comparée des animaux aquatiques aura fait un peu plus de progrès. Le délabrement des os de la tête de ce squelette paroît devoir être attribué, non pas à quelque cause violente, qui se seroit également fait ressentir aux os du tronc, mais à un commencement de putréfaction, à laquelle les ligamens des vertèbres, plus solides et recouverts par les muscles, ont pu résister plus longtemps. L'empreinte d'une came cannelée, qui touche au poisson sur cette pierre, prouve que Walch se trompe lorsqu'il dit (1), que ces accidens n'accompagnent ni les poissons fossiles ni leurs squelettes.

(1) Walch recueil des monumens des catastrophes du globe, t. 1. p. 138.

3°. Une partie du squelette d'un serpent de mer, longue de plus de cinq pieds, représentée en A pl. II. Ce morceau rare, et peut-être unique, a été trouvé dans une carrière des environs de Melsbroeck. Il occupe le milieu d'une pierre à chaux, à laquelle il a servi de noyau, et qui suit exactement son contour. Pour mieux faire voir ces vertèbres intéressantes j'ai voulu les découvrir, en faisant emporter par un marbrier habile une moitié de la pierre qui les enveloppe; mais l'adhérence des os avec la pierre est si forte, la pierre s'est tellement insinuée jusqu'au centre parmi les feuillets minces qui composent les vertèbres, que le ciseau n'a pu que très-imparfaitement satisfaire à mes desirs. J'y ai donc suppléé en faisant graver en G pl. II une vertèbre de grandeur naturelle, exempte de pierre, d'après une de celles de la même espèce, qu'on trouve quelquefois isolées ici. Lorsque je reçus ce beau morceau, les ouvriers, croyant y trouver des merveilles, l'avoient séparé en plusieurs parties, qui toutes à leurs deux bouts présentent une vertèbre concave, à l'exception d'une de ces pièces, qui offroit à chaque bout une vertèbre convexe s'adaptant parfaitement dans la vertèbre concave de la pièce voisine. Trompés par cette apparence, tous les naturalistes, qui pendant plusieurs années virent mon cabinet, crurent que cette colonne vertébrale devoit être composée alternativement, d'une vertèbre concave des deux côtés et d'une autre convexe également des deux côtés. L'illusion cessa lorsque la pierre, que j'avois fait emporter, me permit de voir les contours de chaque vertèbre; et j'appris, que ces prétendues vertèbres convexes n'étoient que des éclats, emportés par le choc hors du corps d'une vertèbre concave, dont ils ne faisoient qu'une moitié. Ils ressemblent beaucoup à ces mamelles de cire, dont on fait hommage dans les églises; comme on peut s'en convaincre par la figure que j'en donne lettre I pl. II. La grandeur des vertèbres diminue si insensiblement, qu'entre le diamètre de la première et celui de la dernière, il n'y a tout au plus que 3 lignes de différence; ce qui prouve que le serpent, auquel elles ont appartenu, doit avoir été d'une longueur considérable, quand on calcule combien il a fallu de vertèbres entre la dernière de ce morceau et celle de la queue infiniment plus petite; sur-tout quand on y ajoute ce qui peut manquer à notre squelette du côté de la tête. Quelque peine que j'aie prise, pour trouver les apophyses, soit épineuses soit transverses de ces vertèbres, je n'en ai découvert aucun vestige, et je pense qu'il n'y en a jamais eu. Donc si cet animal étoit pourvu d'une moelle épinière, comme il est apparent, elle a dû être logée ailleurs.

Ce morceau remplit une lacune dans le règne minéral, et va occuper la place, que le savant Walch semble lui avoir destinée, lorsqu'il fit (1) pour les serpens fossiles, dont il nioit l'existence, une classe à part; où il recommande de les placer sous le nom d'Ophiolites, entre les Gammarolites et les Ichtyolites. Il est vrai que les Ophiolites nombreux, qu'on trouve chez les anciens naturalistes, ne sont que des jeux de la nature, ou des cornes

(1) Walch recueil des monumens, t. 4. p. 10.

d'ammon, les uns et les autres assistés par l'art. Mais ne doit-on pas en excepter ceux dans des ardoises de glaris dont parlent le savant Gesner (1) et Davila (2)? au moins j'ose assurer, que notre épine dorsale appartient incontestablement aux serpens, et selon toutes les apparences à ceux de mer.

CHAPITRE XIX.

DES ICHTYODONTES, ET AUTRES DENTS FOSSILES.

EN ne considérant que les trois morceaux dont j'ai parlé dans le chapitre précédent, notre ichthyologie souterraine se réduiroit à bien peu d'espèces; mais lorsqu'on y ajoute celles, dont les parties détachées nous prouvent l'existence, le nombre total en devient assez intéressant. Ce qui en augmente le plus la liste, ce sont les dents fossiles, dont je vais rendre compte, autant que le peu d'attention, que les ichthyologues ont porté sur cette partie, pourra me le permettre.

Je ne m'arrêterai pas aux dénominations nombreuses, barbares, et inutiles, vrais embarras de la science, que les nomenclateurs ont appliquées aux dents fossiles. La partie historique, les opinions ridicules des anciens à leur égard, et les fables grossières que nombre d'écrivains nous étalent sur leur compte, ne m'occuperont pas d'avantage; car je ne pourrais là-dessus que répéter ce qu'en a dit le savant Walch, qui a épuisé cette matière, dont il a fait un traité plutôt qu'un chapitre. Les vertus, médicinales et autres, qui leur ont été accordées avec profusion par les anciens, et que le peuple leur accorde encore de nos jours, sont trop imaginaires pour mériter une réfutation sérieuse.

Je me bornerai donc à dire sur ce sujet, tout ce que je crois pouvoir ajouter quelque chose à nos connoissances réelles, et qui a été négligé ou mal vu par l'auteur distingué dont je viens de parler. Les variétés nombreuses des dents fossiles, que fournissent nos environs, et leur conservation parfaite, me donnent en cela un avantage, qui a manqué à ce savant, aussi bien qu'à tous les autres qui ont écrit sur cette matière, dont aucun n'a eu des espèces suffisantes à la main; outre que les figures qu'ils en donnent prouvent, que la plupart de leurs Glossopètres étoient frustes ou autrement défectueuses.

Le mot *Glossopètre* est de toute ancienneté : il est composé de deux mots grecs, dont *glossa* signifie langue et *petra* pierre; il veut donc dire *langue de pierre*; expression si conforme à la figure des Glossopètres, que nos paysans s'en servent à propos, sans le secours d'aucune instruction, pour désigner l'espèce en forme d'alêne, qui ne ressemble pas mal à la langue de certains oiseaux. Cette étymologie du mot prouve, que, pour qu'il soit applicable à un fossile, celui-ci doit avoir certaine ressemblance avec une lan-

(1) Gesner tractat. de pétrif. p. 65.

(2) Davila catal. raisonné. t. 3. p. 222.